

COMMUNE DE TRÉMEUR  
(Côtes d'Armor)

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 6 MAI 2019

L'an deux mil dix-neuf, le six du mois de mai, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Francis DAULT, Maire.

Présents : CORBEL Guy – PERRAULT Stéphane – LEFORESTIER Thérèse – AUDRAIN Jean-Paul  
BERHAULT David – BIEN Sophie – FAIRIER Adeline – FOURNIER Yohann – NOËL  
Pierrick – RÉHEL Jean-Paul – ROBERT Séverine.

Absents excusés : NOËL Philippe – HENRY Christian.

Secrétaire de séance : DURAND Marie-Lise.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 avril 2019.
- Demande de subvention de l'État au titre de la D.S.I.L. (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour l'aménagement de la Place des Ifs.
- Régularisation de la vente de terrain à Maxime AUDRAIN (lotissement des Villes Guimont).
- Personnel communal : avancements de grade.
- Travaux de bardage de la Salle des Fêtes.
- Questions diverses.

**OBJET : Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 mars 2019**

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du 27 mars 2019 est approuvé.

**OBJET : Travaux d'équipement liés à l'aménagement de la place des Ifs :**

**Faire de la place du centre bourg un lieu sécurisé de rencontre et de vie sociale**

**Demande de subvention D.S.I.L. (État)**

Monsieur Stéphane PERRAULT, adjoint en charge des travaux, présente à l'assemblée les devis de la réfection, de la sécurisation, de l'aménagement de la Place des Ifs.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 437 810 € hors taxe.

Cette opération est éligible à une subvention de l'État, au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), dans le cadre de la catégorie « **Stimuler l'activité des bourgs-centres** ».

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Subventions et participations	Montant € H.T.	Taux (%)
Conseil Départemental (demandées) :		
- Contrat de territoire	72 284.00	17
- Contribution voirie route départementale	3 640.00	1
- Amendes de police	10 000.00	2
DSIL 2019 (demande 2019)	138 000.00	23
Subvention DETR (obtenue)	100 000.00	31
Autofinancement	113 886.00	26
Coût total	437 810.00	100

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le projet de travaux d'équipement liés à l'aménagement de la place des Ifs : 437 810 € hors taxe.
- APPROUVE le plan de financement ci-dessus détaillé.
- S'ENGAGE à inscrire la dépense au budget primitif, en section investissement et à réaliser les travaux sur 2019.
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention de l'État d'un montant de 138 000 € au titre de la DSIL.

**OBJET : Vente de terrain à Maxime AUDRAIN (lotissement des Villes Guimont)**

Guy CORBEL, adjoint, rappelle à l'assemblée les diverses discussions relatives à la demande d'acquisition d'une partie de terrain autrefois réservé à l'assainissement semi-collectif du lotissement des Villes Guimont par Maxime AUDRAIN, riverain et que la décision finale sur la vente n'a jamais été prise officiellement.

La surface cédée est de 225 m<sup>2</sup> (bornage réalisé par la SCP ALLAIN de DINAN). La parcelle est cadastrée ZH 233.

Les frais de bornage se sont élevés à 970.48 € (soit 4.31 € le m<sup>2</sup>).

Prix de vente proposé à l'acheteur lors des premières rencontres : 13 € le m<sup>2</sup> (prix de vente initial des terrains du lotissement des Villes Guimont) et répercussion du prix des frais de bornage, soit + 4.31 € le m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- FIXE le prix de vente à 17,31 € le m<sup>2</sup>.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente qui sera signé par Maître ROULET Nathalie, notaire à BROONS, ainsi que toutes les pièces se rapportant à la vente.

## **OBJET : Personnel communal : avancements de grade**

Thérèse LEFORESTIER rappelle à l'assemblée le tableau des effectifs du personnel communal au 31 décembre 2018 :

<b>Emploi</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Autorisé par le Conseil Municipal</b>	<b>Pourvu</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Heures / semaine</b>
Attaché	A	1	1	oui	35H00
Adjoint techn principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	oui	35H00
Adjoint technique	C	1	1	oui	35H00
Adjoint technique	C	1	1	oui	29H00
Adjoint technique	C	1	1	oui	27H30
Adjoint technique	C	1	1	oui	en disponibilité
Adjoint anim principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	oui	6H00
Adjoint technique	C	1	1	oui	7H00

Elle précise que :

- Madame BASSET Jocelyne, adjoint technique, est promouvable au titre de l'ancienneté, au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe.
- Madame AUBRY Cécile, adjoint technique, est promouvable au titre de l'ancienneté, au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre,

- DÉCIDE de créer les emplois permettant à ces agents d'être promus.

Le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est alors le suivant :

<b>Emploi</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Autorisé par le Conseil Municipal</b>	<b>Pourvu</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Heures / semaine</b>
Attaché	A	1	1	oui	35H00
Adjoint techn principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	oui	35H00
Adjoint techn principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	oui	35H00
Adjoint technique	C	1	1	oui	29H00
Adjoint techn principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	oui	27H30
Adjoint technique	C	1	1	oui	en disponibilité
Adjoint anim principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	oui	6H00
Adjoint technique	C	1	1	oui	7H00

## **OBJET : Questions diverses**

### **- Bilan action « Zones érosives »**

Une rencontre avec l'animatrice du SAGE et la commission communale aura lieu le lundi 27 mai, à 14 heures.

Prévenir les membres de la commission.

### **- Information personnel cantine**

Thérèse LEFORESTIER informe l'assemblée que Jacquelin RENAULT, titulaire du poste de cantinière, a informé la mairie de son souhait de ne pas poursuivre sa mise en disponibilité pour une troisième année et qu'elle réintègrera son poste au 1<sup>er</sup> août 2019.

Au préalable, il faudra l'informer que, du fait de la suppression des TAP, elle ne pourra plus bénéficier des 4 heures complémentaires hebdomadaires (semaines d'école) pour le ménage de la classe maternelle.

### **- Travaux de bardage de la Salle des Fêtes**

Présentation par Yohann FOURNIER.

- Devis bardage bois – BCO Plénée-Jugon : 27 677.56 € TTC (prix de base)
- Devis bardage zinc – NOGUES Broons : 17 337.28 € TTC (en laissant le bois existant)

Décision :

- Privilégier des travaux par tranche, extérieur cette année et intérieur l'année prochaine.
- Essayer de prévoir également la réfection de l'enduit et le changement des huisseries (remplacer les deux portes d'entrée par une seule porte).
- Accord de principe sur le devis en zinc mais enlever le bois existant auparavant (revoir NOGUES pour un nouveau devis).

### **- Aménagement du logement au dessus du commerce**

Présentation par Stéphane PERRAULT

Les 3 questions de M. HENOCQ :

- L'esquisse du logement est-elle validée (incidence sur les évacuations d'eaux usées) ? Oui, mais remplacer la douche de l'étage par une baignoire.
- Doit-on équiper la salle de la forge de rideaux métalliques (période transitoire où l'espace sera occupé par le tabac) ? Non ; il suffit de prévoir du verre Securit et des serrures 3 points sur les portes, qui seront de préférence en panneaux pleins.
- Avez-vous eu quelques nouvelles concernant l'instruction du dossier de permis de construire ? Il faut d'abord recevoir l'avis des Bâtiments de France pour que LTM finisse l'instruction du dossier.

Les recommandations préalables des Bâtiments de France :

- OK pour le Zn quartz pré-patiné ou classique.
- Casquette de couverture de l'entrée de la forge trop imposante.
- Mobilier urbain en harmonie avec celui de la place (si possible bois naturel).

- **Le point sur le lancement de l'appel d'offres rue des Fontaines et place des Ifs**

Stéphane PERRAULT est actuellement en contact avec le Cabinet Infraconcept : décision à prendre sur la suppression de certains arbustes sur la place de l'église en vue de l'installation future d'une estrade.

Les levés topographiques réalisés lors des travaux d'assainissement pourraient ne pas être suffisamment complets. Un complément sera peut-être nécessaire.

- **Aménagement aire de jeux croisée des 3 lotissements**

Le conseil décide de confier cette étude à des étudiants en BTS du Lycée de MERDRIGNAC. Monsieur le Maire a rencontré leur enseignant.

- **Signalétique du lotissement du Puits Gaulois**

Force a été de constater que le positionnement de l'entrée du Puits Gaulois n'était pas évidente pour les non trémeurois.

Yohann FOURNIER a contacté 2 sociétés :

- KALIPUB pour la fourniture de 2 panneaux identiques aux existants : 1 020 € TTC
- DÉCOPUB pour la fourniture de panneaux de fléchage à partir du centre bourg : 28 € TTC le panneau + 25 € le poteau et les fixations

Le Conseil retient la proposition des panneaux de fléchage.

- **Proposition de devis Flyers pour la promotion du lotissement du Puits Gaulois**

1 000 exemplaires	63 € hors taxe
1 500 exemplaires	72 € hors taxe
2 000 exemplaires	82 € hors taxe

Le Conseil choisit de faire tirer 1 500 exemplaires pour 72 €.

- **Organisation des tours de garde pour les élections européennes du 26 mai 2019**

Chaque conseiller disponible s'est positionné pour les permanences pendant la durée du scrutin et sur l'organisation du dépouillement.

- **Permanences des élus**

18 mai : Thérèse LEFORESTIER

25 mai : Stéphane PERRAULT

1<sup>er</sup> juin : Francis DAULT

- **Prochaines réunions de Conseil Municipal**

Lundi 3 juin

Vendredi 12 juillet

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.